

À Madame l'Inspectrice d'Académie DSDEN de l'Hérault

Objet : Organisation de la nouvelle procédure d'affectation dite « d'amphi-garnison »

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le SE-Unsa 34 s'inquiète qu'à ce jour, lundi 06 juin 2016, aucune circulaire ou note de service n'ait été publiée afin de préciser la procédure « d'amphi-garnison » évoquée dans la circulaire.

Lors de la CAPD Mouvement du 27 mai dernier, vous aviez pourtant annoncé une publication avant le vendredi 3 juin. Les 240 enseignants sans poste à l'issue de la 1ère phase du Mouvement s'inquiètent fortement de ne rien voir arriver dans les établissements.

Sûr de l'importance et de l'attention que vous portez à cette nouvelle procédure, le SE-Unsa 34 a envoyé à la personne en charge de ce dossier ses interrogations et demandes d'éclaircissements : Affectations des collègues bonifiés restés sans postes, prise en compte de la priorité pour les enseignants possédant un titre particulier, gestion des collègues à temps partiel, possibilité de refuser un poste, calendrier de la procédure, etc...

Pour le SE-Unsa 34, il est indispensable que cette nouvelle procédure d'affectation se déroule avant la sortie des classe le mardi 5 juillet, dans l'intérêt des collègues mais aussi des équipes enseignantes qui attendent pour s'organiser (répartition des classes, commandes de matériel, organisation pédagogique si temps partiel, etc...)

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Le secrétaire départemental du SE-Unsa 34 Jean-Robert BIGGIO